



Mairie de Leudeville

Leudeville le 16 mai 2022

Rédactrice : V. CHEVOT

COMPTE-RENDU COMITE DE GESTION DU 9 MAI 2022

ETAIENT PRESENTS :

Municipalité :

Monsieur LECOMTE, Maire
Mesdames CHEVOT, TABEAU et TRELLU
Monsieur FANICHET
Madame LECOT, Secrétaire Générale

Accueil de Loisirs :

Monsieur CHAUMONT, Directeur

Représentants des parents d'élèves Ecole Elémentaire :

Madame ESCRIVA
Monsieur BARBARIN

Représentants des parents d'élèves Ecole Maternelle

Madame DENEUVILLERS
Monsieur BARBARIN

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Activités accueil de loisirs
- ✓ Préparation été 2022
- ✓ Cantine
- ✓ Etude
- ✓ Questions des parents

Les parents d'élèves remercient l'équipe de l'accueil de loisirs ainsi que la municipalité pour leur réactivité et adaptabilité lors des remplacements des enseignants durant cette période difficile de Covid. Les animateurs ont pris en charge les enfants des classes concernées, sans surcoût pour les familles.

1/ ACTIVITES ACCUEIL DE LOISIRS ETE 2022

Gérald Chaumont informe qu'il n'y aura pas de mini séjour cette année.
Le report des réservations avant Covid a saturé les centres qui ne peuvent, de ce fait, pas nous accueillir.

Nous commencerons nos recherches dès septembre pour l'été 2023.

Les activités de l'été seront sur le thème du far west. Ce projet a été présenté aux enfants qui y adhèrent.
De mi-mai à juillet, l'équipe d'animations va travailler à préparer toutes les activités, certaines avec les enfants notamment les décors.

Pour les mercredis et les vacances, les plannings des activités sont affichés chaque semaine sur le panneau d'affichage.

De ce fait, les enfants comme les parents découvrent les activités proposées et s'il s'agit d'une sortie qui nécessite une organisation, les parents dont les enfants sont inscrits, sont prévenus en temps et en heure pour avoir le temps de s'organiser.

Durant les vacances de printemps, il a été proposé une sortie à Nigloland à laquelle ont participé quelques enfants inscrits aux activités du service jeunesse. Il restait quelques places dans le car, ces jeunes ont été invités à partir avec l'accueil de loisirs, seul le prix du billet a été facturé.

2/ ETUDE

L'étude est entièrement surveillée, aucun enseignant participe à l'étude.

Les animateurs surveillent et aident les enfants durant le temps nécessaire.

Pas de problème signalé, ni de question des parents.

La fréquentation a changé depuis la crise sanitaire, il est à noter une baisse de fréquentation des CM 2 qui sont plus autonomes.

Toutefois, il persiste quelques dysfonctionnements dans les inscriptions, certains parents oublient d'inscrire leurs enfants à l'étude. Le règlement transmis aux parents début septembre mentionne les conditions d'inscriptions aux différents services. Les enfants sont bien entendu accueillis mais cela demande aux animateurs d'une part une vérification auprès des parents et d'autre part une réorganisation en fonction du nombre d'enfants déjà inscrits.

3/ CANTINE

Questions des parents et [réponses de la mairie](#) :

Pour une très grande majorité, le mobilier de cantine est non adapté à la morphologie des enfants en âge maternel

Il y a 12 places pour les petites sections, le reste du mobilier est adapté aux enfants en général.

Depuis l'ouverture du réfectoire nous ne constatons pas de problématique de mobilier.

Les enfants sont répartis par âge et par autonomie.

Aucun enfant ne se plaint d'être mal installé et le personnel veille à ce qu'il soit assis convenablement.

Certains ont plus de mal, ils s'assoient un pied sous la fesse, sur les genoux ou cherchent à se balancer avec leur chaise, c'est plus de mauvaises habitudes prises à l'extérieur que les Atsems et animateurs s'efforcent de corriger, et puis il y a ceux qui préfèrent être sur une plus grande chaise pour être avec les copains, ...

Le temps en cantine est de 45 mn seulement, l'adaptation d'un mobilier pour chaque morphologie d'enfant durant ce temps de restauration n'est pas possible pour une collectivité comme la nôtre.

L'application des normes d'hygiènes et plus particulièrement concernant les entrées et sorties de la cuisine par des adultes extérieurs au service.

Comme évoqué lors de nos derniers échanges, seule la responsable hiérarchique du personnel accède parfois à la cuisine. Aucune personne rentre dans la cuisine au moment de la sortie ou manipulation des plats. En ce qui concerne cette restauration, il s'agit uniquement de réchauffage des plats sous vide, il n'y a ni conception ni de préparation de repas dans ces locaux.

Les deux personnes en charge de la restauration scolaire sont rigoureuses et veillent au strict respect des règles sanitaires.

Le niveau sonore élevé dans la cantine

Effectivement le niveau sonore peut paraître élevé en raison des 2 classes de maternelle et des 2 classes d'élémentaires au 1er service. Depuis la rentrée 2021-2022, 2 classes APC (ateliers pédagogiques complémentaires) déjeunent au 1er service pour répondre aux besoins scolaires là où il n'y en avait qu'une les années précédentes. De ce fait entre 80 et 90 enfants se retrouvent à déjeuner en même temps sans avoir eu de temps récréatif auparavant. Il faut absolument prendre en compte que ce temps intervient tout de suite après leur matinée scolaire. Le plaisir des enfants à se retrouver augmente obligatoirement le bruit et malgré un rappel quotidien au calme, les animateurs font également d'année en année face à un comportement très insolent de certains enfants.

Les non-brassages des classes ont favorisé ces retrouvailles bruyantes puisque les enfants ne partageaient plus de récréations ensemble et les classes n'étaient pas mélangées au réfectoire, les enfants s'interpellaient.

Le temps alloué aux enfants pour déjeuner. Des enfants se plaignent à leurs parents de ne pas avoir le temps de finir leur assiette !

Les enfants ont 45 mn au réfectoire dès qu'ils sont assis. Selon l'avis des Atsems que nous avons consultées, ce temps alloué est très convenable et il peut même parfois paraître long pour certains. La notion de temps chez l'enfant n'est pas la même qu'un adulte.

En règle générale, seuls les enfants ayant un comportement inadapté au repas manquent de temps pour terminer leur plat. Il s'agit principalement de ceux qui passent plus de temps à donner des coups de pieds sous la table, insultent leurs camarades ou ont un comportement inadapté, de ce fait les animateurs doivent intervenir auprès des enfants concernés et c'est du temps en moins qu'ils ont pour déjeuner.

Quand les plats plaisent moins, les enfants mettent plus de temps à manger.

Certains petits sont plus lents, ils sont identifiés et sont proches des Atsems afin qu'elles les aident.

Le personnel de cantine œuvre chaque jour, avant le service à table, pour couper en petits morceaux les fruits, la viande et faciliter au maximum les repas des petits.

Si certains enfants souffrent de ne pas avoir assez temps, il est important que les parents se rapprochent rapidement de Gérald Chaumont ou de la Mairie pour convenir d'un rendez-vous afin de mettre immédiatement en place l'aide nécessaire. Il ne faut pas attendre la sollicitation du comité de gestion pour évoquer ces difficultés.

Les effectifs enfants prévus pour l'année prochaine sont en augmentation, y a-t-il une nouvelle organisation des temps de cantine qui est à l'étude (cantine maternelle et primaire dans deux lieux différents par exemple) ?

A ce jour les effectifs ne sont pas en grande augmentation, ils sont plutôt stables.

La répartition par école quant à elle peut légèrement changer mais il reste à connaître la fréquentation des enfants à la cantine.

Nous pouvons accueillir 4 classes par service donc nous ne sommes pas à saturation.

Il n'y a qu'un seul réfectoire sur notre commune, il nous paraît donc difficile d'envisager 2 espaces de restauration.

Certains enfants nous ont dit qu'ils avaient eu des bonbons à la cantine pour avoir été sage ? Est-ce une bonne "carotte" que de promettre des bonbons ?

Au moment de la fête d'halloween le personnel de la cantine avait souhaité avoir un sac de bonbons pour les donner aux enfants. Un gros sac leur a été transmis et à la fin des deux services elles ont distribué à tous les enfants présents un bonbon et elles en ont profité pour en remercier certains d'avoir été sages. Il n'y a eu aucune discrimination, le reste du paquet a été distribué le lendemain au premier service.

4/ ACCUEIL DE LOISIRS – TEMPS PERISCOLAIRE

La télévision comme activité sur les temps garderie et centre de loisirs. De nombreux parents ne tolèrent pas que leurs enfants aient accès aux écrans en âge maternel, et ce même par temps de pluie ou sur de courtes durées.

Cette question revient souvent malgré un fonctionnement très cadré.

Gérald Chaumont rappelle que la télévision n'est pas une activité, qu'elle est utilisée à l'accueil de loisirs à des fins récréatives uniquement et seulement les vendredis soir durant le goûter, entre 4 et 5 mn. Ce temps n'est d'ailleurs pas accessible à tous les enfants, il permet aussi à l'animateur de préparer le matériel nécessaire à l'activité qui suit le goûter.

Les autres utilisations, s'il doit y en avoir, sont à des fins pédagogiques et ludiques (sensibilisation, règles de sécurité, activités manuelles...).

Les enfants ne font pas toujours la différence entre le temps scolaire où les vidéo projecteurs sont utilisés dans la journée et l'accueil du soir avec l'équipe d'animation.

Serait-il possible que les enfants aient des blouses pour les activités manuelles et la peinture ?

Les parents ne fournissant pas régulièrement la blouse, la structure a dû s'en doter et les parents qui le souhaitent fournissent des vêtements (grands tee shirts, chemises, ...).

Il est privilégié le port des blouses mais lors des activités, il est néanmoins possible que des accidents arrivent.

Les enfants font remonter que les animateurs utilisent très régulièrement leur téléphone portable personnel durant les activités !

L'utilisation est uniquement à des fins professionnelles, les animateurs utilisent des talkies-walkies pour communiquer entre eux d'un lieu à l'autre.

Très occasionnellement ils utilisent leurs téléphones pour effectuer des recherches lors d'une activité, pour projeter à l'aide de la tablette des dessins, des décors, ...

A aucun moment le téléphone est laissé sans surveillance et accessible par les enfants. L'utilisation du téléphone personnel est très réglementée et surveillée par le cadre dirigeant.

Un temps de repos semble avoir été mis en place le mercredi. Est-ce pour tous ? Que font les animateurs pour les enfants qui n'adhèrent pas ?

Quel que soit l'âge de l'enfant, **un moment de repos – même court – est nécessaire après le repas.**

Véritable coupure dans la journée, le temps calme permet à chacun de se détendre et de se reposer afin de mieux reprendre les activités ensuite.

Il est notifié dans le projet pédagogique, il prend en compte les rythmes de l'enfant et répond à un besoin physiologique.

Pour les enfants de maternelle, le temps calme est encadré par un animateur, il correspond à la sieste pour les plus petits ou à un jeu de société ou à une histoire racontée en fonction du choix des enfants.

Pour les élémentaires, ce temps sous surveillance d'un animateur, peut-être : un jeu de société, une activité manuelle, finir son projet de la veille.

Pour les enfants qui n'arrivent pas à choisir une activité, les animateurs leur en proposent d'autres, rares sont les enfants qui ne trouvent pas.

Ce temps est indispensable à la reprise des activités de groupe, les journées sont longues et le rythme soutenu.

Gérald Chaumont se tient à la disposition des parents pour en discuter s'ils le souhaitent.

Musique, les parents souhaiteraient que les musiques écoutées avec les enfants fassent l'objet d'attention, certains textes de rappeurs ou autre n'étant pas adaptés à leur âge. Il ne faut pas hésiter à expliquer les choix de chansons.

Aucune chanson à caractère inadapté est diffusée par l'équipe d'animation.

Il arrive fréquemment qu'un ou plusieurs enfants demandent une chanson et l'animateur refuse.

Les animateurs sont souvent étonnés des styles de musiques et de chansons connues par les enfants.

Il est régulièrement fait référence à ce qu'ils écoutent hors de la structure mais également à ce qu'ils entendent dans l'enceinte familiale.

Fin du comité à 22h30